

pas accéléré, en portant chacun un des drapeaux pris à l'ennemi; puis, changeant de direction, ils allèrent déposer dans l'église des Invalides ces trophées enlevés aux Autrichiens et aux Russes.

Nous avons cité plus haut le texte du décret daté du champ de bataille d'Austerlitz, qui assurait de nouvelles récompenses au courage malheureux. Napoléon, qui déjà disposait des destinées de la France et réglait pour ainsi dire avec l'épée celles de l'Europe, mû sans doute par une des grandes et sublimes pensées qui lui étaient habituelles, décida que l'Etat se chargerait d'élever à ses frais les filles, les sœurs et les nièces de ceux que décorait déjà l'étoile de la Légion d'honneur. Les enfants des guerriers morts en combattant avec gloire devaient retrouver les soins de la maison paternelle à Écouen, dans cette antique demeure des Montmorenci et des Condé; ces héros n'auraient pu lui choisir une plus noble destination.

Habitué à rapprocher de lui toutes les supériorités, n'en redoutant aucune, Napoléon chercha longtemps la personne que son expérience, son nom, ses talents, pouvaient placer à la tête de ce nouvel établissement; enfin il choisit madame Campan. Écouen était à créer tout entier. La nouvelle directrice commença donc ce grand ouvrage, aidée des conseils de l'élève, de l'amî de Buffon, du comte de Lacépède, alors grand chancelier de la Légion d'honneur. La surveillance qu'exigeaient la santé, l'instruction et jusqu'aux jeux des élèves, les principes religieux qui servent de base à l'éducation, la distribution méthodique et graduelle du temps pour chaque étude spéciale, tous ces soins d'une administration compliquée furent compris par madame Campan avec autant de bonheur que de discernement. Napoléon, qui descendait si facilement des plus hautes pensées politiques à l'examen des moindres détails, qui inspectait un pensionnat de jeunes filles comme il aurait passé la revue de ses vieux grenadiers, exigea que les règlements intérieurs de la maison lui fussent soumis auparavant.

Dans le rapport circonstancié que lui adressa madame Campan à ce sujet, il était dit: «Les élèves entendront la messe tous les dimanches et les jeudis.» Napoléon raya ces derniers mots, et écrivit en marge: *Tous les jours*. Puis il ajouta au bas du rapport: *C'est très-bien*. Plus tard, dans une conversation que la directrice eut avec lui pour le même objet, elle lui demanda qu'il fût accordé à son établissement des pompiers.

—Votre surveillance doit suffire, répondit Napoléon.

—Oui, sire, dans les cas ordinaires; mais puis-je empêcher le feu du ciel?

—C'est juste, vous avez raison.

Et Napoléon, qui sentait toujours la vérité lorsqu'on savait la lui faire découvrir, arrêta qu'à l'avenir quatre pompiers seraient de garde, jour et nuit, au château.

D'après les règlements de la maison, chaque élève devait prendre soin d'une compagne plus jeune, et lui tenir, pour ainsi dire, lieu de mère. Elles ne pouvaient être admises que jusqu'à douze ans; passé dix-huit, elles retournaient au sein de leur famille, à moins qu'elles ne préférassent être attachées à la maison en qualité de novices. Elles ne sortaient jamais. Une élève de semaine, choisie parmi les grandes, était chargée de montrer l'établissement aux étrangers, quand

ceux-ci en avaient obtenu l'autorisation délivrée par le grand chancelier. Il ne leur était permis d'écrire qu'à leur père et mère, à leurs oncles, à leurs tantes et à leurs grands parents. Elles ne recevaient de lettres que des mains de la directrice. A six heures du matin en été, à sept heures en hiver, la cloche les appelait à l'église, et de là au déjeuner. Alors elles entraient en récréation. A dix heures elles se rendaient dans leurs classes. On interrompait l'étude à midi pour faire le second déjeuner, qui ne consistait qu'en un morceau de pain sec; ensuite elles reprenaient l'étude jusqu'à trois heures. Venait alors le dîner, et la récréation jusqu'à cinq heures, puis les ouvrages à l'aiguille jusqu'à sept. Récréation jusqu'à huit; souper et prière du soir. A neuf heures, toutes les élèves étaient couchées. Jamais on ne les laissait seules ou abandonnées à elles-mêmes un moment, ni le jour ni la nuit; les dames surveillantes ne les quittaient pas: elles couchaient auprès d'elles dans les dortoirs, où d'autres dames faisaient encore des rondes d'heure en heure. Chacune des élèves marquait son trousseau, confectionnait son linge; elles commençaient la journée par faire leur lit.

Pour les études, les élèves étaient distribuées en sections; chaque section comprenait deux classes; chaque classe était indiquée par la couleur de la ceinture. Tous les trois mois, les inspections avaient lieu; et deux fois l'année seulement, sous le nom de *grand concours*, présidé par le grand chancelier, les élèves étaient réunies dans une pièce immense, appelée *salle Hortense*, où des prix et des ceintures nouvelles leur étaient distribués.

Jusqu'en 1809, l'organisation de l'institution d'Écouen ne fut que provisoire; mais au mois de mars de cette année, un nouveau décret rendu par Napoléon l'arrêta définitivement. Il donnait à la reine de Hollande (la princesse Louis) le titre de protectrice des maisons impériales de la Légion d'honneur, et la directrice échangea le sien contre celui de surintendante.

Dans une visite que fit Napoléon aux élèves d'Écouen, il les trouva réunies dans les classes, s'occupant d'ouvrages à l'aiguille. Après avoir adressé à chacune d'elles un mot obligeant, il demanda tout à coup à la jeune Brouard combien elle pensait employer d'aiguillées de fil pour faire une chemise;

—Sire, lui répondit-elle, je n'en emploierais qu'une, si je pouvais la prendre assez longue.

Cette réponse, si juste et si naïve à la fois, valut à la jeune élève une chaîne d'or que l'empereur lui donna. Dans son enthousiasme, elle jura de ne s'en séparer jamais. Six semaines environ après cette visite de Napoléon, qui avait eu lieu dans les premiers jours de janvier 1814, comme il passait par Écouen pour se rendre au quartier général, le maître de poste de ce village, qui savait que les élèves attendaient encore les bonbons que l'empereur leur avait promis l'année précédente pour leurs étrennes (ce maître de poste était un ancien lieutenant de la garde qui comptait sa fille au nombre des élèves), eut la hardiesse de lui dire:

—Sire, vos petites protégées comptent toujours sur les bonbons de Votre Majesté.

—Ah! ah! je m'en souviens, répondit l'empereur en riant; eh bien! je ferai dire à Lacépède de les leur envoyer.

Peut-être y songea-t-il; mais il est probable que ce furent